

25c.

Journal du Lot

25c.

ORGANE REPUBLICAIN DU DEPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

Table with 3 columns: Duration (3 mois, 6 mois, 1 an), Price (11 fr. 50, 21 fr., 38 fr.), and Other (Autres départements).

TÉLÉPHONE 31

COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance. Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse.

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. GOUESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE et Louis BONNET

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

Table with 2 columns: Type of advertisement (ANNONCES JUDICIAIRES, etc.) and Price (1 fr. 70, etc.).

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

Il ne faut pas seulement vouloir ce qu'on veut. Il faut aussi en vouloir les moyens.

Grâce aux dieux, Edouard Daladier n'a pas le tempérament gémis-sieur ! Sans quoi il aurait bien sujet d'accuser le destin et pourrait emplir le ciel de ses lamentations.

Complications extérieures ! Obstacles financiers ! Désordre économique !... Rarement chef de gouverne-ment fut assailli de difficultés aussi nombreuses, aussi graves et aussi pressantes.

Mais pour le bien de la République et de la France, il faut que vous y soyez en mesure de faire ce qu'il faut. La bonne volonté ne suffit pas, il faut les moyens.

Emile LAPORTE.

UN PETIT MOT D'ECRIT

Stérilisation

L'Allemagne qui fait flamber les livres de ses écrivains, qui chasse ses savants, ses artistes et ses poètes, leur a trouvé désormais un remplaçant. M. von Papen — ce gentilhomme ! — est devenu critique d'art.

La beauté des cadavres est, paraît-il, d'autant plus réjouissante et tonique que ceux-ci sont plus nombreux. Magnifique et salubre spectacle que celui d'un champ de bataille couvert de morts !

Voilà une paraphrase inattendue du « Chant des Girondins ». Mais l'hy-mne de notre Révolution respire une pas-sion de la liberté, un amour de l'humanité que l'on ne retrouverait vainement dans l'hymne de ce non-Papen-là.

Que des adversaires fassent opposition aux efforts d'un gouvernement, c'est normal ! Et, dans la mesure où ils ne causent pas de tort au pays, c'est utile.

Tel est pourtant le spectacle qui nous est donné. Et je ne parle pas seulement des intransigeants du groupe S.F.I.O.

Je pense aussi à ceux qu'on appelle les « mous » du parti. Des « modérés » qui voudraient mais qui n'osent pas !

Ce sentiment les rend plus gênants peut-être que les autres. Ils veulent voter pour le ministère. Mais il faut que celui-ci leur rende possible.

LE PACTE A QUATRE

Les ministres se sont réunis, mardi matin en conseil, à l'Élysée, sous la présidence de M. Albert Lebrun. M. Edouard Daladier, président du conseil et M. Paul-Boncour, ministre des affaires étrangères, ont exposé l'état des négociations relatives au pacte à quatre, ainsi que les modifications qu'a subies le projet primitif.

Avec eux on ne peut pratiquer qu'une politique dont les procédés sont en contradiction avec son but. Et, pour tout dire d'un mot, une politique de néant !

Edouard Daladier ! Les républicains ont confiance en vous. Vos ad-

Informations

A la Chambre

Contrairement à ce que d'aucuns pen-saient, les travaux des Chambres ne se-ront pas interrompus, à peine ralentis, pendant les premiers travaux de la Confé-rence de Londres.

Le gouvernement entend, à cet effet, soumettre au Parlement un certain nombre de projets importants et urgents, comme celui de la viticulture, celui de la réorganisation des chemins de fer et celui de la réorganisation de la Compagnie générale Aéropostale.

Le ministre d'Afghanistan à Ber-lin, a été assassiné dans son bureau par un Afghan.

En plusieurs endroits, dans la provin-ce de Teruel (Espagne) la grêle a banché les récoltes. Les routes ont été coupées par l'eau ou des éboulements.

Le Conseil fédéral n'a pas manqué d'attirer l'attention du gouvernement français sur ce fait que la Suisse ne pourrait plus admettre les importations françaises dans le volume qu'elles ont actuellement, si la dénonciation du traité de commerce notifié par la France devait entraîner une diminution des exportations suisses en France.

Le Conseil de la Société des Nations a adopté moins les voix de l'Allemagne et de l'Italie, et après une intervention de M. Messigli au nom de la France, qui se sont abstenues, le rapport de M. Lester, représentant de l'Irlande, constatant la violation par l'Allemagne, dans le cas de la pétition de l'Israélite Bernheim, de la Convention germano-polonoise de 1922 relative à la Haute-Silésie.

M. Toscanini avait envoyé à M. Hitler, voici quelque temps un télégramme signé par lui et par douze chefs d'orchestre, pour protester contre les violences anti-sémitiques.

M. Toscanini a fait part de cette déci-sion à Mme Wagner, veuve de Siegfried Wagner.

Mardi a été signé à Rome, dans l'ap-partement du cardinal secrétaire d'Etat, le concordat par lequel le 1er mai dernier entre l'Autriche et le St-Siège.

On mande de Simla à l'Agence Reuter : On signale des désordres dans l'Etat d'Alwar. A Salapur, village situé à 17 kilomètres de Bevar, une bagarre a éclaté entre hindous et musulmans.

Les Japonais sont à la recherche de l'or en Mandchourie. Une expédition de 400 hommes est partie de Kharbine pour les champs aurifères du Sungari et de l'Amour, où elle restera jusqu'à l'automne.

L'Associated Press apprend de Washington que la loi abolissant la clause or dans les contrats publics et privés, passés et futurs, a été signée par le président Roosevelt et a pris ainsi force légale.

La question des dettes

Les membres de la minorité républi-caine au Congrès se sont ouvertement déclarés hostiles à tout projet prévoyant un ajournement légal des échéances du 15 juin, sur les dettes de guerre.

EN PEU DE MOTS...

Sur la locomotive d'un train assu-rant le trafic entre Paris et Montereau, un terrible accident s'est produit. Le chauffeur a été carbonisé, par suite d'un retour de flamme, et le mécanicien sa-ta de la machine sur la voie et s'est tué.

En plusieurs endroits, dans la provin-ce de Teruel (Espagne) la grêle a banché les récoltes. Les routes ont été coupées par l'eau ou des éboulements.

NOS ÉCHOS

Pourquoi demande l'Animadeur des Temps Nouveaux, Strasbourg ne fêterait-il pas le 500e anniversaire de l'invention de la presse ?

Cet instrument existait déjà dans l'antiquité et consistait en un appareil de madières pour faire l'huile et le vin ou pour serrer les étoffes.

Dans Comœdia, M. André Blum indi-qua, d'après ses recherches faites dans les copies de manuscrits, conservées dans les archives de Strasbourg jusqu'en 1870 et détruites lors du bombardement, que c'est en 1436 que Gutenberg eut l'idée d'appliquer la presse au tirage de caractères typographiques en métal.

On sait que la comtesse de Noailles vivait perpétuellement en état de tran-silys. Elle accueillait ses amis avec les plus étonnantes transports et, même au téléphone, sa conversation explosait en métaphores et en hyperboles ailées.

Le document qui comprend une trentaine de pages, est rédigé en italien et en allemand. Dans ses lignes générales, il s'inspire des concordats signés par le Saint-Siège avec l'Italie, la Bavière et l'Etat de Bade. Il prévoit la constitution du nouveau diocèse d'Innsbruck. Il règle la position juridique de l'Eglise par rapport à l'Etat.

L'histoire nous apprend que les rois ont toujours préparé leur fils au métier des armes. Les souverains qui régnaient de nos jours ont respecté cette tradition. Le prince de Galles est général, le prince héritier d'Italie, le duc de Brabant et le voivode Michel de Roumanie portent l'uniforme des armées de leur pays.

M. Painlevé s'empresse de répondre : « Faites-lez patienter, chère amie. Le temps de retrouver ma table de logarith-mes... »

Un monsieur, apparemment distraît, traverse la rue, au pied droit une chaus-sure jaune et, au pied gauche une chaus-sure noire. Un ami l'arrête et lui de-mande d'un air surpris : « Quels sont ces souliers que tu as aux pieds ? »

Il fait chaud, une lourde atmosphère semble peser sur la première Chambre

LA POUPEE FÉTICHE

On dit : « Les œuvres d'imagina-tion trouvent de moins en moins de lecteurs ; les éditeurs devien-ent de plus en plus timorés ; les « jeunes talents se voient privés de « tout espoir de se révéler... » Ce n'est que trop vrai, en général. Il y a cependant des exceptions ; voici un cas qui le prouve.

« O mon jardin, si vous saviez « comme il est beau, mon chevalier ! « O mes roses, préparez-lui une « couche embaumée pour qu'il y re-« pose sa fatiguée... »

Le premier de ses ouvrages a paru en février. Vers les Rameaux, j'avais aperçu ce livre aux vitrines des li-brairies parisiennes. Une Bellafontaine, amie de l'auteur, vint me parler de lui en termes chaleureux, durant les vacances de Pâques. Bien avant la Trinité, la Poupee fétiche m'est ar-rivée aimablement dédicacée.

De son titre aguichant, ce livre emprunte ses éléments : d'abord au jouet sans doute le plus ancien qui soit ; ensuite à ces porte-chance, vieux amis comme le monde, tombés en désuétude chez les peuples civilisés, mais réadoptés depuis Nénette et Rintintin, ces héros en miniature de la guerre.

En voyage aux Indes, Rudolph Wil-ton, dit Rudy, un très jeune peintre, fils d'un antiquaire de Londres, a ramassé cette enfant dans une rue de Bombay. Fille de lord millionnaire, mais tombée dans la misère et vivant parmi les parias, Ariane était traînée dans la pousière par une bande de mauvais garnements.

« Je me engage vis-à-vis de la Cour à ne pas plaider plus d'une demi-heure ! Alors le Président, d'un air las : « Oh ! prenez votre temps, Maître... La Cour est résignée à tout !... »

LECTURES ET IMPRESSIONS...

beauté de l'intruse, furieuses aussi de perdre à son profit la moitié de leur fortune, s'attachent à la persécu-ter. Leurs machinations aboutissent à l'exil de la pauvre dans une masu-re perdue au fond de la Provence. Ce moulin du Prieuré se trouve régi par une vieille fille acariâtre, l'avare et grossière Gadule qui va continuer, à la manière paysanne, les tracasseries qu'Ariane avait subies par deux fois ailleurs. C'est la fée Carabosse de notre Cendrillon. L'exilée se croit abandonnée de Dieu et des hommes. Re-devenue sauvage, elle passe ses jours à vagabonder sur les côtesaux. Parmi les vergers abandonnés, elle se crée un petit domaine, refuge de ses songeries et de ses rêves.

« Accourez, parfum de la monta-gne, souffles grisants, pour bercer « le sommeil de mon bien-aimé... » « Bondissez, mes sources vertes : « il boira vos perles pures, vos per-« les glacées, dans la coupe brûlante « de mes mains... »

Un soir, les amoureux se résignent à se séparer. Il faut que le fiancé aille préparer, à Londres et à Paris, la conclusion de l'idylle... Ce n'est pas lui qui arrivera tout à coup au moulin du Prieuré, mais le marquis de Fierville, messager de deuil. Rudy a été victime d'un accident grave pro-voqué par la haine de Clara et d'Ar-chibald. Il ne mourra pas, mais restera aveugle. Accourez auprès de lui, Ariane, son infirmière passionnée, l'arrache au désespoir. Elle exige de lui ce mariage qu'il n'a jamais cessé de désirer ardemment, mais que son infirmité lui faisait maintenant re-pousser.

Mon analyse, je pense, vous a fait voir que la Poupee fétiche est bien un conte. Que dis-je ! tous les contes réunis de Ma mère l'Oie. L'auteur en convient, tout le premier, puisqu'il écrit : « Rudy ne travaille plus seu-lement pour le concours du biblio-« phile écossais. Sa Béatrice achevée, « le pinceau magique appelle à la vie « une Ariane-Cendrillon rêvant au « coin de l'âtre, une Ariane-Chape-« ron rouge, perdue au cœur de la « forêt profonde, une Ariane Belle-« au Bois-Dormant qui s'éveille sous « le regard de son Prince Char-« mant... »

Conte bleu étoffé à la mesure d'un volume entouré de décors et pourvu d'accessoires modernes, la Poupee fétiche met en action une anecdote pas très neuve d'ailleurs fort joliment re-nouvelée. La présentation en est aler-te, pimpante, gracieuse, avec parfois quelque excès de préciosité ingénue.

« Le cheveu noir tiré sur les « tempes blondes méritaient dure-« ment, à nu, un visage si pur de li-« gnes et d'expression que Rudy, « emporté par sa ferveur d'artiste, « passa une main de sculpteur sur le « beau front d'ambre pâle, étonné « d'y sentir la chaleur de la vie, la « fièvre de la pensée... et l'enfant, « sous la caresse de cette main, fer-« ma les yeux. »

« Oh ! prenez votre temps, Maître... La Cour est résignée à tout !... »

Eug. GRANGIÉ.

La meilleure voiture.

Dans une soirée où se trouvait un écrivain connu, on parlait automobiles. — Quelle voiture préférez-vous ? de-manda une dame à l'écrivain. — La voiture de mes amis, fit-il.

Chronique du Lot

L'Oustal et J. Malrieu fêtés à Saint-Céré

Notre éminent collaborateur et ami, J. Malrieu, a été célébré par ses admirateurs et amis de Saint-Céré au cours d'une soirée qui avait attiré dans la salle des fêtes de l'Ecole supérieure un très nombreux public.

Présidée par M. Faure, cette séance fut consacrée à cette belle œuvre, l'Oustal, dont le succès place J. Malrieu au rang des meilleurs poètes du terroir.

On avait prié l'auteur de la présenter lui-même et ce fut pour l'auditoire l'occasion d'entendre le récit le plus pittoresque, le plus coloré et, par endroits, le plus émouvant. On sait avec quelle éloquence prenante J. Malrieu parle des choses et des gens du pays. Il raconta comment il se fit, à la façon d'un grillon, le chantre du foyer, de l'Oustal ; comment ayant eu l'occasion de dire ses vers, il fut pressé par ses amis de les publier. Par Léon Lafage, le délicieux conteur, qui voulut se faire le parrain de l'œuvre et écrivit pour elle une préface qui est un enchantement. Enfin par le grand écrivain, Colette, rencontrée à Cahors, que la puissante sonorité de ces vers avait charmés.

Cette histoire racontée d'une œuvre, qui restera classique dans les annales de la poésie patoise, fut passionnément écoutée et applaudie. Puis l'auteur, qui dit ses vers aussi bien qu'il les écrit, lut les principales pièces de l'Oustal. Alors, l'auditoire l'acclama et si le temps l'eût permis, J. Malrieu aurait dû dire tout l'ouvrage.

L'Harmonie, l'Orchestre Symphonique donnaient leur précieux concours à cette soirée, ainsi que quelques excellents artistes locaux, MM. Treil, le jeune Bouygues, Mme Macé et Mlle Taniès.

Mais nous tenons à donner ici l'essentiel de la si jolie et si juste présentation que M. Faure fit de J. Malrieu et de son œuvre. Elle fut particulièrement goûtée et applaudie. En voici les principaux passages :

«...Il y a deux ans, dans cette même salle notre ami, M. Capmeil, qui ce soir, n'a pu être de nos côtés, est l'honneur de vous présenter au public saint-céréen. Il reconnut lui-même que cela n'était pas très nécessaire ; vous n'avez jamais voulu quitter notre petit pays, vous avez longtemps rempli un rôle administratif de premier plan dans notre arrondissement. Il s'en suit qu'il faut que le monde vous connaisse et vous apprécie hautement. « M. Capmeil se borna donc à mettre en lumière votre œuvre littéraire, écrite en langue française. Je n'ajouterai rien au bel éloge qu'il en fit avec cette délicatesse de goût et de langage qui lui est particulière. Il la jugea digne de prendre place à côté de celles de nos meilleurs poètes.

« Mais depuis lors, votre œuvre s'est enrichie de nouveaux apports, écrits dans l'idiome viscomtin, que vous avez réunis sous ce titre : « l'Oustal ». Ici même, vous nous en faites connaître les prémices, et nous sommes tout heureux de penser que nous allons, tout à l'heure, avoir le plaisir d'en savourer les parties principales.

« D'autres en dégageront les mérites avec plus d'autorité. Il m'est bien permis de dire, cependant, que vos rimes patoises font très bonne figure à côté de celles des Mistral, des Jamin, des Vermeuzou, des Besson, des Perbosch et des Cubaynes. Elles viennent, sans effort, comme dans la conversation, dans la pure structure de la phrase patoise. Celle-ci garde, sous votre plume, son caractère propre sans rien emprunter à sa sœur, la langue française.

« Mais ce qu'il faut surtout admirer dans « l'Oustal », ce sont la grande sensibilité et la puissante pénétration qui vous font découvrir et poétiser l'âme des choses, leur arracher leurs plaintes muettes et leurs joies silencieuses. Voilà la source des émotions qui nous saisissent et nous charment à la lecture de « l'Oustal ».

« Mon cher président, je vous vois, le soir, assis au « cantou » tandis que les rafales du vent de Latronquière secouent dans les bois les chênes et les hêtres, inclinent dans les landes spacieuses, les genêts et les fougères, et hurlent aux portes disjointes de « l'Oustal ». Là, vous tisonnez de la « rispe », les troncs nouveaux qui brûlent en travers des « landiers » dont les flammes jettent par instant de vaillantes et pâles clartés sur les panneaux égaux et réguliers du cabinet Louis XIII, que la fumée, au cours des siècles, a patinés d'ébène. Et lorsque, tard dans la nuit, les veilleurs voisins ont quitté l'âtre, que la Mémé, après la prière du soir, a regagné son lit, resté seul, vous parlez « ol cormal ». Vous lui rappelez les hauts exploits de sa longue carrière, et en le quittant, vous lui dites :

« Demoro oqui, cormal. D'occi m'enonorai, Son torda, con corro. Soui vieil : savi [pas couro ! Tu me viras porti, con soumoro mouin [houro, Mais restoras oqui tant que iou li [serai. »

« Admirons votre respect des meubles de l'Oustal.

« Heureux ceux qui n'ont rien changé dans leur maison, qui ont su conserver les escabeaux et les fauteuils de bois sur lesquels leurs ancêtres se sont assis, la limande de l'aieule, le cabinet orné de moulures poussées par la main de l'artisan, la pendule à caisse qui a sonné des heures de joie et des heures de tristesse. Leurs maisons sont des musées.

« Hélas ! une chasse en règle a été faite à ces meubles vermoulus. Ils ont été vendus à des riches et des meubles modernes, vernis au tampon, ont trop souvent remplacé ces vieilles reliques du passé.

« Pierre Loti aime d'une intransigeante affection le seul de sa vieille maison si souvent franchi par les siens et cette poignée de la porte sur laquelle tant de mains amies s'étaient posées.

« Comme le président Malrieu, comme Pierre Loti, aimons tout ce qui nous rappelle le souvenir de nos aïeux en même temps que le souvenir de notre passé.

« Aimen nostre « Cormal ». « Pour nos enfants, plantons des crémaillères et n'en vendons jamais ! »

Fédération du Commerce et de l'Industrie

Cette association a tenu son assemblée générale dimanche à Saint-Céré. Cent cinquante délégués des sections du Lot y assistaient. Elle était présidée par M. Fournier, président de la Fédération Rouergue-Auvergne-Quercy. A ses côtés se trouvaient MM. Dubernet de Garros, président de la Fédération du Lot ; Faure, président de la section de Saint-Céré ; Orliac, président de la Chambre de commerce ; Rougier, président de l'Association des commerçants originaires de province à Paris ; Céréde, président de la section de Figeac, etc.

Dans une brève allocution, M. Faure souhaita une cordiale bienvenue aux délégués auxquels il recommanda l'énergie s'ils veulent être écoutés. Il termina en disant : « Nous ne sommes pas des hommes de désordre ; nous voulons l'ordre, la tranquillité. »

M. Dubernet de Garros excusa les absents, salua les présents, remercia M. Emile Laurent, éminent orateur qu'on entendra tout à l'heure et félicita M. Faure de son activité.

M. Bergon présente le rapport moral de la Fédération et résume son œuvre pendant les deux dernières années. M. Milhau, trésorier, fait connaître l'état satisfaisant de la trésorerie.

M. Fournier parle du fonctionnement intérieur de la Fédération. Il félicite MM. Faure, Céréde et Dubernet de Garros.

M. Orliac dit que la Chambre de commerce a toujours appuyé les revendications des unions de commerçants, qu'elle a toujours préconisé une politique d'économies. Il reproche au Parlement de voter des lois mal étudiées. Il déclare que les Chambres de commerce sont indépendantes, qu'elles ont le droit de faire entendre leur voix. Dans cette action elles n'ont de comptes à rendre qu'à leurs électeurs.

M. Céréde s'élève contre l'augmentation des centimes départementaux. Il demande que le geste du renvoi des feuilles d'impôt, prévu pour le 15 juin, soit fait avec ensemble, sans quoi ce geste sera sans portée. Il demande que l'union se fasse entre tous les contribuables et préconise le groupement de tous pour donner tout son poids à l'action en faveur des économies.

M. Rougier dit comment l'union s'est réalisée à Paris pour le front unique contre le gaspillage. Il demande que les commerçants du Lot s'unissent de même.

M. Dubernet de Garros fait connaître l'état des travaux de la commission sur la taxe unique et M. Fournier fait adopter un vœu protestant contre la politique financière et s'en remettant au bureau pour le choix des moyens destinés à assurer le triomphe des revendications de l'assemblée.

Après la séance de travail les congressistes assistent à un excellent banquet où sont prononcés de nombreux toasts.

Puis on se rend à la conférence de M. Emile Laurent. Avec un grand talent oratoire celui-ci expose le programme et les revendications des commerçants et contribuables.

Il obtient un très vif succès.

Le Concours agricole de Gourdon

L'Office agricole, de concert avec la Société d'Agriculture, organise dans l'arrondissement de Gourdon un concours agricole qui comportera des primes importantes pour chacune des catégories ci-dessous :

Concours d'exploitation. — Ensemble de la propriété.

- 1^{re} catégorie : propriétaires exploitants, avec ou sans domestiques.
- 2^e catégorie : fermiers ou métayers.

Pour chacune de ces catégories, des prix au nombre de sept, se composant d'un objet d'art ou d'une médaille et d'une somme de 300 à 100 fr. pour chacun d'eux, ainsi que des prix supplémentaires seront attribués.

Concours de culture du blé. — Ce concours intéresse les agriculteurs qui ne peuvent présenter l'ensemble de leur propriété.

- 1^{re} section : culture d'un hectare et au-dessus.
- 2^e section : culture de 50 ares au moins.

Seuls les agriculteurs ayant utilisé des semences sélectionnées et triées seront classés.

Une somme de 4.000 francs sera répartie en primes de 50 à 200 fr., et des médailles seront attribuées.

Les demandes d'inscription pour ces concours doivent parvenir avant le 15 juin, dernier délai, au président de la Société d'Agriculture, à Cahors. Elles devront mentionner le nom et l'adresse de l'exposant, la répartition des diverses cultures, leurs surfaces, le nom des variétés des plantes cultivées, et tous renseignements sur les améliorations introduites dans l'exploitation.

Suicide et non crime à Larnagol

Mardi le Parquet de Cahors fut informé qu'on venait de retirer du Lot, à 300 mètres environ de Larnagol, le corps d'un homme, dont la figure était tuméfiée.

Était-ce un crime ? Le Parquet de Cahors se transporta sur les lieux mardi, vers 16 heures, accompagné du docteur Besse, médecin légiste. Le capitaine de gendarmerie de Figeac, M. Combes, avait déjà fait une enquête qui concluait à un suicide et non à un crime.

Voici les faits : Mardi, vers 11 heures, Mme Pezet Rosalie passant sur la route, à 300 mètres environ de Larnagol apercevait dans le Lot, le corps d'un homme immergé. Elle appela des gens qui descendirent sur la berge du lieu, dit Langle, lesquels à l'aide d'une gaffe retirèrent le corps.

Celui-ci fut immédiatement reconnu pour être un nommé Fraysse Elie, 33 ans, employé chez M. Pezet, propriétaire à Larnagol.

Le D^r Aymard, après examen du corps, conclut au décès, mais refusa le permis d'inhumer, disant que le corps portait différentes blessures ayant pu occasionner la mort.

La première inspection du cadavre dont la figure se trouvait pleine de sang coagulé et dont les narines s'échappaient encore du sang liquéfié put laisser croire que Fraysse avait pu, soit être assassiné, soit s'être suicidé avec une arme à feu.

Les organes essentiels du corps vérifiés également ne laissèrent rien supposer de criminel et le docteur Besse conclut à la mort par immersion.

La victime, paraît-il, ne jouissait pas de la plénitude des facultés mentales.

Fraysse était un simple d'esprit « un minus habens ». Il avait été embauché dans la ferme de M. Pezet, propriétaire au hameau del Comte (commune de Larnagol), comme domestique.

Ce n'était pas un fameux domestique et ses patrons lui faisaient souvent des observations. A la suite de réprimandes, il y a quelques mois, Fraysse tenta de se suicider. Il se jeta dans le Lot. Mais il fut repêché. Une deuxième fois, il se pendit. Des voisins survinrent et coupèrent la corde.

Ces jours derniers, il perdit une clochette de brebis. Son patron lui reprocha sa négligence et informa la sœur de Fraysse qui habite Limogne qu'il ne pouvait plus le garder chez lui. La famille consentit à le reprendre.

Effectivement, jeudi, Fraysse quittait la ferme del Comte pour se rendre à Limogne. M. Pezet, son patron, l'accompagna et fit route avec lui, durant 300 mètres environ.

Au moment de la séparation, Fraysse dit à M. Pezet : « Adieu, vous ne me reverrez plus ! »

Tout semble donc très clair. Il s'agit évidemment d'un suicide et l'on se demande comment on a pu croire à un crime.

Conclusion de l'enquête judiciaire

On a dit que le désespoir du malheureux Fraysse était dû à la dureté de son patron. C'est une simple supposition. Il est bien plus probable qu'il est dû à la faiblesse d'esprit de ce pauvre garçon.

En tout cas, l'autopsie a conclu à la mort par immersion et n'a relevé aucune trace de violence. En conséquence, mardi soir, M. Testas, juge d'instruction, a délivré le permis d'inhumer. Le cadavre fut transporté à Vaire.

Là, mercredi, ont eu lieu les obsèques auxquelles assistait toute la population qui avait voulu témoigner à la malheureuse et honorable famille toute sa sympathie.

L'affaire Molinié en correctionnelle

Dans une audience du 6 juin, le tribunal correctionnel de Figeac a entendu les débats de l'affaire du docteur Molinié poursuivi, comme on le sait, sous l'inculpation d'avortements.

Dès l'ouverture de l'audience, le tribunal ordonne le huis clos. Nous devons donc nous borner à fournir des informations matérielles.

Entre autres témoins on a entendu M. le docteur Calvet, de Cahors, à titre de médecin-légiste.

M. Grané, substitut, a soutenu l'accusation et prononcé le réquisitoire. Les inculpés Martignac et Avezou ont été défendus par M^{rs} Faugère. L'inculpée Noir a été défendue par M^{rs} de Puysegur.

Quant à la défense du docteur Molinié elle a été présentée par M^{rs} de Valon et Lacaze.

Le tribunal a mis l'affaire en délibéré et renvoyé à quinzaine son jugement.

En portant secours

M. Touailles, propriétaire au Port de Vire, apprenant qu'un incendie venait d'éclater chez M. Demeaux, propriétaire aux Arquies, remonta sur sa bicyclette pour apporter son concours au sauvetage. Malheureusement, en cours de route, M. Touailles perdit l'équilibre et tomba sur la route. Il a été assez gravement blessé à la tête.

CAHORS

Soyons de bon compte !

Pour une fois, il ne faut pas chicaner dame Régie. Un député de la Charente-Inférieure a saisi le ministre des finances d'un certain nombre de réclamations au sujet des boîtes d'allumettes vendues par la Régie et ne contenant pas le nombre d'allumettes indiqué sur la couverture.

Le ministre des finances a fait faire une enquête et en a donné les résultats au député.

« Les insuffisances de contenance, dit le ministre, doivent être attribuées à des accidents de fabrication extrêmement rares. Les observations nécessaires ont été adressées à la manufacture.

« Par ailleurs, mon administration fait procéder tous les jours, à plusieurs reprises dans les établissements du monopole, à des vérifications desquelles il ressort que les variations de contenance n'excèdent pas la tolérance légale de 10 0/0 en plus ou en moins, et que la contenance moyenne est légèrement supérieure au nombre réglementaire.

« Au début de l'exploitation du monopole, les ouvrières apposaient des vignettes sur les boîtes, mais mon département a été amené à renoncer à cette garantie, en raison des frais de main-d'œuvre trop importants qu'elle entraînait par rapport à la faible valeur de la marchandise.

« Eh ! bien ! il faut être juste, de bon compte. Dame Régie, en l'espèce, n'a pas tort, car il est établi que les insuffisances de contenance doivent être attribuées à des accidents de fabrication à cause d'une confection entièrement mécanique.

Mais, pour être encore plus juste, nous nous permettons de rapporter qu'un confrère fit une expérience. Ayant acheté plusieurs boîtes d'allumettes, il compta le nombre d'allumettes contenues dans les boîtes et il constata que le nombre était supérieur à celui qui était indiqué sur les boîtes. Alors ?

Allons, dame Régie est bonne princesse. Elle donne plus qu'elle ne doit ! Mais — il y a un mais — si le nombre d'allumettes est supérieur à celui qui est inscrit sur la boîte, eh ! bien, il faut constater que 30 0/0 d'allumettes, environ, ne flambent pas !!!

L. B.

EXCURSION DE LA SOCIÉTÉ DES ÉTUDES DU LOT

Nous rappelons que l'excursion annuelle de la Société des Études du Lot aura lieu le jeudi 15 courant. Nous avons déjà donné le programme de cette intéressante journée qui sera consacrée à la visite de Caylus, Beaulieu, Varen, Villefranche-de-Rouergue, Loc-Dieu, La Ramière et Beauregard. Le prix de l'excursion est de 55 francs par personne (transport et déjeuner). Le prix du déjeuner seul est de 25 francs.

Les adhésions doivent être adressées à M. Guilhamon, Secrétaire général de la Société des Études, 59, bd Gambetta, Cahors. Toute adhésion doit être accompagnée du prix de l'excursion. Elles seront reçues jusqu'au lundi soir, 12 juin, dans la mesure des places disponibles.

Le départ de Cahors, primitivement fixé à 7 heures, est légèrement retardé. Il aura lieu à 7 h. 30 exactement (Réunion devant l'Hôtel de Ville). Le transport des excursionnistes sera assuré par une voiture de grand tourisme, dernier confort.

Dans les tabacs

A la date du 1^{er} juin, le poste de vérification des tabacs de la commune de Dégagnac a été supprimé.

Concert ajourné

Pour des raisons majeures, le Concert des Amis de l'Harmonie, annoncé pour vendredi 9 est reporté au dimanche 11 juin à 21 heures.

Orphéon de Cahors

FESTIVAL-CONCERT

Nous rappelons au public, que c'est le jeudi 15 juin, à 9 heures du soir, au kiosque des Allées Fénélon qu'aura lieu le concert-festival donné par « l'Orphéon de Cahors et l'Orchestre symphonique ».

Au cours de cette soirée, le programme exécuté comprendra notamment deux chants du « Quercy » en patois : « Jano d'Oime et Lo Filho del paysan », qui seront mis en vente avec le programme et les fonds recueillis versés à la Caisse des Ecoles.

EDEN

CETTE SEMAINE
Deux grands films parlants
dans la même séance
Jeanne HELBLING
ET
Emile CHAUTARD
DANS

Le fils de l'autre

De l'amour... de l'émotion... dans un cadre de luxe raffiné qui ne parvient pas à étouffer le drame...

ET
Tempête
sur le Mont-Blanc

Une grande comédie où le sentimental ne nuit pas au documentaire.

Méchants chasseurs !

La chasse est interdite ; tous les nemrods le savent. Ceux qui sont sérieux ont mis le fusil au râtelier. Mais il est des jeunes, apprentis chasseurs, qui ont une carabine. Sans doute, ils ne grimpent pas les côtes, mais dans les petits bois, dans les propriétés, ils s'exercent au tir contre les... oiseaux.

Mésanges, fauvettes, roitelets, moineaux, etc. etc., tout est de bonne prise pour eux. Des correspondants nous disent que c'est une véritable hécatombe, dans certains cantons, et même en ville ! Il est évident que la surveillance est difficile à exercer, surtout quand cette chasse aux petits oiseaux se fait dans des propriétés clôturées. C'est regrettable, car, comme l'indique le journal « L'Union agricole », la destruction des petits oiseaux est préjudiciable à l'agriculture.

Et à cet effet, elle publie le filet suivant :

« On n'imagine pas la quantité formidable d'insectes et de larves que peuvent journellement détruire les petits oiseaux. Voici quelques exemples cités par la Ligue française pour la protection des oiseaux. L'hirondelle, qui se nourrit de mouches, de moustiques et de divers autres insectes aériens nuisibles, consomme chaque jour de 600 à 900 de ces bestioles ; une couvée entière en mange quotidiennement 6.000. Une couvée de mésanges consomme chaque jour, 16.000 œufs d'insectes, ou 500 chenilles, ou 3.000 pucerons. Un couple de mésanges nonnettes découvre 3.000 œufs de bombyx du pin. La fauvette n'est guère moins vorace. Le roitelet, le troglodyte, le rouge-gorge et le rossignol, passent presque toute leur journée à chercher leur nourriture, et arrivent à consommer en 24 heures une quantité d'insectes égale au tiers de leur propre poids. »

Lois, circulaires préfectorales interdisent la chasse aux petits oiseaux : dans l'intérêt des agriculteurs, il est nécessaire que ces lois et circulaires soient appliquées.

L. B.

Justice de paix

M. Vernhes est nommé juge de paix à Latronquière.

AU ROBINSON

Tous les samedis, dimanches et fêtes
GRAND BAL
REPAS SUR COMMANDE
NOCES ET BANQUETS

Service transport : voiture du ROBINSON
Départ en face de la Mairie, 251, 207
TOUS LES JEUDIS, SOIRÉE

DEUX ESCROCS

Les gendarmes de Cahors ont procédé à l'arrestation du nommé Gabriel Benoni, inculpé d'escroquerie. Il s'était présenté chez les époux Sembel, à Esclauzels, en déclarant qu'il était employé de la Banque de France. « Vous devez, leur dit-il, posséder des billets de banque. Eh ! bien, je viens pour vous informer que ces billets seront bientôt supprimés. Toutefois, montrez-les-moi, pour que je prenne les numéros. »

Les époux Sembel montrèrent les billets de banque. Benoni prit les numéros, rendit les billets et partit.

Mais, intrigués, les époux Sembel informèrent les gendarmes qui eurent tôt fait de retrouver Benoni qui était au restaurant Montel, rue du Château du Roi, à Cahors.

Arrêté, Benoni reconnut qu'il avait volé 2 billets de 1.000 francs aux époux Sembel.

Il avoua être allé chez Mme Salles, demeurant à St-Laurent-Lolmie.

Il dit à Mme Salles : « J'arrive de Paris où j'ai vu votre fille. Elle est bien ennuagée car elle est compromise dans une affaire d'un vol de 675 fr. Si elle rembourse la somme, elle ne sera pas inquiétée. Mais elle n'a pas d'argent pour rembourser. »

Mme Salles s'empressa de verser les 675 francs à Benoni qui promit de porter cet argent à la fille de Mme Salles, à Paris.

Benoni donna un reçu de cette somme à Mme Salles.

VOS CONSERVES D'ASPERGES

DANS LES BOCAUX A CONSERVES

PYREX

LES SEULS RÉSISTANTS À LA CHALEUR ET AUX CHOCS

— EN VENTE —
— DANS TOUTS LES —
— MAGASINS —

DEMANDEZ LA NOTICE 24
8, Rue Fabre d'Eglantine - PARIS

PALAIS DES FETES

JEUDI 8, SAMEDI 10, DIMANCHE 11
DIMANCHE (matinée à 15 heures)

Actualités PATHE, sonores et parlantes

Une Production Karl-Günter Panter
Éditée par Black Cat Films



DOUAUMONT

L'enfer de Verdun vu par les Allemands
grand film sonore et parlant

L'affaire de la rue de Lourcine

d'après la pièce de Labiche

interprétée par Tréki-Serjins, Jeanne Bayle, Juliette Lahn et Victor Vina.

Prix ordinaire des places. — Location gratuite. — Tél. : 276

Ligue des Droits de l'Homme et du Citoyen

La section de Cahors de la Ligue des Droits de l'Homme tiendra sa prochaine réunion le vendredi 9 juin à 20 h. 30, dans une salle de la Mairie.

Ordre du jour : 1. Election des délégués au Congrès d'Amiens ; 2. Examen d'une demande de participation à une manifestation contre la dernière loi d'amnistie ; 3. Questions diverses.

Pour le bureau : Le Secrétaire : P. LAFARGUE.

Médaille militaire

La médaille militaire est attribuée à M. Delaporte, de St-Médard-Catus.

Pour l'INDEFRISABLE

adressez-vous à
POPOVITCH
rue Maréchal-Foch, CAHORS



Tous PRODUITS Pour le visage et SOINS DE BEAUTE
Tél. 170
PARFUMS TOUTES MARQUES

Après le dancing

Ils étaient 7 jeunes gens de Douelle et 4 de Cahors, au dancing de Robinson. Les coqs vivaient en paix : des poules survivirent !

Que se passa-t-il ? Nul ne le sait. Mais les 7 de Douelle et le 4 de Cahors se rencontrèrent vers 1 heure du matin, sur le Boulevard Gambetta.

Et alors, la danse recommença : il n'y avait pas de piano, ni de violon. Mais les poings et les pieds jouèrent. Trop fort, certes ! car, deux de Douelle, les frères B... furent « attigés » de belle façon. L'un a la figure tuméfiée, et comment ! et l'autre souffre d'un coup de pied reçu au-dessous du bas-vent.

Tous deux sont alités. Les médecins les soignent, mais la gendarmerie fait une enquête pour trouver les belligérants. Et elle les a trouvés. Le tribunal correctionnel jugera cette affaire de coups et blessures.

Sur la route, il dormait !

Un automobiliste venant à Cahors, dans la soirée de lundi, trouva un homme étendu sur la route. Il eut la complaisance de le relever, de le mettre dans sa voiture et de le porter au commissariat de police, car, dit-il, l'homme pouvait être malade.

Au commissariat, on reconnut que si l'homme était malade, ce n'était ni de faiblesse, ni d'ivresse. On le pria de rentrer chez lui, mais l'automobiliste fut félicité pour son acte d'humanité.

Vol

Le Parquet a été informé qu'une tentative de vol avait eu lieu à Latronquières, chez M. Lacaze, limonadier.

Un individu a pénétré pendant la nuit dans l'établissement et a volé une somme de 60 francs environ. Une enquête a été ordonnée.

Maintenus en prison

Le portugais Ferreira, arrêté à Souceyrac comme détenteur de fausses pièces d'identité et le cambrioleur Boisse, de Laurettes ont vu leur détention confirmée pour une durée de 15 jours, en exécution des dispositions de la nouvelle loi sur la liberté individuelle.

Contravention

Pour défaut de permis de conduire et de carte grise, contravention a été dressée à un motocycliste, Antoine Goncalves, sujet portugais.

Passeport irrégulier

La gendarmerie de Payrac a procédé à l'arrestation du nommé Franlisk Frantz Heylotz, 29 ans, sujet tchécoslovaque qui était porteur d'un passeport non visé par les autorités françaises.

Accident

En manipulant une buse, M. Cassan, entrepreneur à Lavercantière, s'est blessé à une cuisse. Il devra observer un repos de plusieurs jours.

Arrondissement de Cahors

L'Hospitalet

Hyménée. — Samedi a été célébré le mariage de notre gracieuse compatriote Mlle Eva Vignals avec M. Marcellin Gailard, propriétaire. Nos meilleurs vœux de bonheur aux nouveaux époux.

Les Junies

Nécrologie. — Nous apprenons avec regret la mort de Mme veuve Laporte, décédée à l'âge de 85 ans. C'était une doyenne de la commune. Nous adressons à la famille nos sincères condoléances.

Montcabrier

Une fête. — Le dimanche 25 juin, dans le paisible village de Pestillac se déroula la fête votive dite de la St-Jean. La jeunesse des environs y fut particulièrement invitée. Le meilleur accueil leur fut réservé. Le comité déclina toutes responsabilités en cas d'accidents. — M. F.

Luzech

Obsèques. — Mardi 6 juin, ont eu lieu, en présence d'une grande assistance, les obsèques de M. Elie Fois-sac, ouvrier électricien à la Compagnie du Bourbonnais, décédé à l'hôpital de Cahors, à la suite d'une intervention chirurgicale, à l'âge de 47 ans.

Le défunt, qui jouissait de la sympathie générale, était un ancien combattant et un blessé de la grande guerre.

Derrière le char funèbre, qui disparaissait sous les gerbes et les couronnes, suivaient le drapeau des vétérans de 1870-71, le fanion des démobilisés, ainsi que le drapeau de la mairie.

Au cimetière, M. Aladel, au nom de M. le docteur Vidal, président cantonal des A.C.N.P., rappela les états de services du défunt, avant et pendant la grande guerre et lui adressa au nom de tous ses camarades le suprême adieu.

En cette douloureuse circonstance, nous adressons à sa veuve, Mme Fois-sac, à ses trois enfants, ainsi qu'à la famille, nos bien sincères condoléances.

Floressas

Obsèques. — Dimanche dernier ont eu lieu à Floressas au milieu d'une grande affluence les obsèques de M. Guillaume Brugalères, propriétaire à Mazyrac, commune de Floressas, décédé après quelques jours seulement de maladie, le jour même où il atteignait ses 78 ans.

M. Brugalères est resté conseiller municipal près de trente-huit ans avec une seule interruption de 4 ans. Toujours élu avec un chiffre important de suffrages, il fut élu adjoint au maire en novembre 1919 et le resta jusqu'au 12 mai 1929. Vu son état de santé, il n'avait pas sollicité le renouvellement de son mandat aux élections générales. Aux réunions du Conseil municipal auxquelles il était assis M. Brugalères apportait une connaissance approfondie des intérêts communaux et ses avis étaient souvent écoutés parce qu'ils étaient marqués d'une longue expérience.

Homme serviable et généreux, il emporta l'estime et la sympathie de tous.

Dans cette pénible épreuve nous tenons à assurer ses enfants, Mme Bessières et Mlle Brugalères, son gendre

M. Bessières, conseiller municipal, ses petits-enfants, Mme et M. Bénays et leur fillette de notre vive sympathie. — L. D.

Vire

Incendie. — Samedi matin, vers 9 h. 30 la sonnerie d'un tocsin précipité a alerté toute la population du bourg de Vire et des villages voisins. Le feu venait de se déclarer dans la grange de M. Demeaux Ernest du village d'Arquiès. Les gens éparés dans les champs ont couru aussitôt sur les lieux du sinistre. Le vent du sud-ouest qui soufflait avec force activa le feu qui trouvait dans la paille et le foin un aliment facile.

On a dû se borner à préserver la maison d'habitation contiguë à la grange. Celle-ci est complètement détruite avec tout le fourrage, qu'elle contenait. Une seule charrette était à rentrer.

Heureusement que le bétail était au pré avec sa propriétaire sans cela il est à craindre que vu la rapidité de l'incendie on ait pu le sauver. Le feu avait pris sur un tas de fumier placé dehors en face d'un soupirail de la grange et sur lequel on avait la veille jeté les cendres qu'on croyait éteintes. Les pertes sont couvertes par une assurance.

Arrondissement de Figeac

Figeac

La Gaule Figeacoise. — Nous remercions l'aimable correspondant du journal la *Dépêche* pour la proposition qu'il nous suggère, dans le numéro du 1^{er} juin, au sujet de l'emplacement du concours de pêche.

Nous lui répondons tout simplement en quoi consiste un concours de pêche : D'abord à attraper du poisson, afin de départager les concurrents d'après leurs prises.

D'autre part, il faut que les concurrents aient chacun une place à peu près équivalente, afin que leurs chances soient les plus possibles égales. Or, dans la proposition qui nous est faite, si quelques-uns des pêcheurs ont la chance d'être bien placés, les autres risqueraient fort de se trouver en tête à tête avec les cailloux du Cèd. De plus le produit du concours étant destiné à régaler d'une bonne friture les pensionnaires d'un établissement hospitalier de la ville, nous tenons à ce que le pêche soit le plus possible abondant.

C'est pour cela que l'île du Surgier nous a paru, par ses emplacements et dispositions être l'endroit le plus apte comme lieu de concours. Les concurrents sont sûrs d'avoir une bonne place, de l'ombre, une belle eau profonde et la chance d'attraper des poissons nombreux à cet endroit. Les promeneurs auront le frais, la tranquillité et une vue d'ensemble sur tous les concurrents. De plus ils auront à faire une promesse au bon air, ce qui les changera des quais si souvent parcourus.

Nous nous faisons un plaisir de faire connaître à M. le correspondant de la *Dépêche*, les raisons de notre décision et nous serions très heureux s'il avait d'autres suggestions à nous faire, de le voir parmi nous à la prochaine réunion générale qui aura lieu sous peu. Nous l'informerons de la date. — Le Bureau.

L'affaire Molinié. — Lire à la « Chronique du Lot ».

Tribunal correctionnel. — Dans son audience du 6 juin le tribunal a condamné Edouard Deloroux, 68 ans, né à Fourmagac, à 16 francs d'amende et aux dépens. Il était inculpé d'incendie volontaire.

Lunan

Remise de décoration. — Dimanche à ce lieu, au cours d'un déjeuner offert par le Conseil municipal, la remise de la croix de la Légion d'honneur à M. Masbou, maire de Lunan. M. Lacarrière, adjoint, a remis les insignes à M. Masbou auquel il a adressé de vives félicitations au nom de tous les habitants de la commune. Les paroles de M. Lacarrière ont été vivement applaudies par tous les assistants.

Cajarc

Mort subite. — Nous avons appris avec regret la mort de M. Lafleur, fermier, décédé subitement. Ses obsèques ont été célébrées au milieu

d'une foule considérable. La mort de M. Lafleur a provoqué une vive émotion dans notre commune où il était très estimé. Nous adressons à la famille nos sincères condoléances.

Marcihaac

Legs Coudere. — Nous avons annoncé, dans un précédent numéro, la mort du regretté Louis Coudere. Nous apprenons que ce bon républicain, cet ami des humbles, a voulu continuer, après sa mort le bien qu'il a fait de son vivant. Il laisse, par testament, 1.000 francs à distribuer aux pauvres de la commune de Marcihaac, 1.000 francs au Bureau de Bienfaisance, 1.000 francs aux Bibliothèques scolaires.

Carnet rose. — Une jolie fillette, prénommée Suzanne-Jacqueline, est née chez les époux Maurice Magné. Les mariés Justin Gardou viennent d'hériter d'un gros garçon. Nos compliments aux heureux parents.

Perception. — Le percepteur de Cahors sera à la mairie de Marcihaac le lundi 12 juin, de 14 à 16 heures.

Arrondissement de Gourdon

Gourdon

Le Concours Agricole. — Lire à la « Chronique du Lot ».

Gramat

Foire. — Notre foire de juin, dite de la Saint-Clair, ne paraît pas avoir eu son importance habituelle par suite de la persistance de la sécheresse. Les foirails et marchés divers étaient cependant bien approvisionnés. Les transactions étaient peu actives avec des cours légèrement en baisse. Les porcelets, amenés en grand nombre, ont subi une diminution sensible et beaucoup sont restés invendus. Voici les principaux cours :

Boeufs de boucherie, de 170 à 190 francs les 50 kilos ; bœufs d'attelage, de 4.500 à 5.500 fr. la paire ; bouvillons, de 1.500 à 2.000 fr. la paire ; veaux de lait, de 5 à 6 fr. le kilo ; agneaux, de 3,25 à 3,50 le kilo ; moutons et brebis de boucherie, de 2,50 à 3 fr. le kilo ; moutons et brebis d'élevage, de 120 à 180 fr. la pièce ; porcelets, de 150 à 200 fr. la pièce.

A la halle : œufs, 2,50 à 2,75 la douzaine ; poules, de 5 à 6 fr. ; poulets, de 6 à 7 fr. ; lapins, de 2,75 à 3 fr. le tout le demi-kilo ; chevreaux, de 40 à 50 fr. la pièce ; oisons, de 30 à 40 francs ; canetons, de 15 à 20 fr. le tout la paire.

Etat civil du mois de mai. — Nais-sances : Dugald Comming-Skimer, place de la Halle ; Lucien Caminade, faubourg Saint-Pierre ; Fernand Cavalie, quartier d'Aureille.

Mariages : Edmond Pradayrol, tisserand, et Adrienne Grimaud, s. p. ; Marcel Dussou, interprète à Paris, et Berthe Delpou, s. p.

Décès : André Coudere, 7 ans, quartier du Barry ; Jean Poisson, épicière, 67 ans, avenue Gambetta ; Adélaïde Chapt, religieuse, 82 ans, Grand-Couvert.

Lavercantière

Accident. — Ces jours derniers, en manipulant une buse, destinée au chemin de Lavercantière, à St-Martin-le Désarnat, chemin actuellement en construction, M. Louis Cassan, l'estimé entrepreneur de Lavercantière a été blessé aux jambes. Son état n'inspire aucune inquiétude, mais il doit marcher, momentanément avec des béquilles. Nos meilleurs souhaits de prompt rétablissement.

Creyse

Journée de l'Enfance. — Le montant de la vente des insignes au profit de l'« Enfance heureuse », faite par des fillettes de notre école publique, a produit la somme de 30 francs.

St-Germain-du-Bel-Air

Mutuelles agricoles. Conférence. — Nous considérons devoir attirer l'attention des agriculteurs du canton sur la réunion qui aura lieu à la mairie de St-Germain, le dimanche 11 juin, à 10 heures du matin (heure légale).

Personne ne doit perdre de vue les

bienfaits que peut engendrer la création de mutuelles agricoles, chacun ayant, par ailleurs la faculté de garantir la culture de son choix et selon le taux qui lui paraîtra le plus avantageux.

Nous insistons donc sur cette question qui est d'une très grande importance et estimons devoir souligner l'activité bienfaisante de M. le Directeur des services agricoles du Lot.

Tous les agriculteurs se doivent de répondre à son appel.

Calamités agricoles. — Nos populations péniblement impressionnées par l'enquête administrative qui se poursuit sans contre partie, livrant ainsi l'agriculteur au bon plaisir de l'agent mandaté, se manifeste par de très nombreuses correspondances transmises à notre dévoué conseiller Général, M. Charles Cocula.

Certes, nos agriculteurs ont constaté avec la plus grande satisfaction que M. Malvy, usant de son autorité, a, de son côté, réclamé plus de modération dans l'exécution de la mission confiée aux experts ainsi qu'un abaissement du minimum fixé par M. le Ministre de l'Agriculture.

Toutefois nous devons à la vérité de dire que les idées préconisées par M. Cocula rencontrent particulièrement une adhésion favorable. Il est à remarquer en effet que les frais actuellement engagés par le gouvernement paraissent devoir représenter une très grosse somme laquelle aurait une destination plus heureuse si elle était réservée à grossir les secours éventuels qui pourront être accordés aux sinistrés.

A nouveau nous insistons pour une reprise énergique dans la recherche de la solution de ce problème rural. — J. B.

Salviac

Enfin la pluie ! — La pluie est enfin survenue succédant à une longue période de sécheresse qui n'était pas sans jeter le trouble chez nos populations agricoles. Les sarclages vont pouvoir s'effectuer et la reprise du tabac et des betteraves pourra ainsi avoir lieu dans d'excellentes conditions, il est à souhaiter que St-Médard ne nous gratifie pas de quarante journées pluvieuses conformément au dicton populaire.

Vayrac

Side-car contre voiture. — Le jeune Gouygon, plâtrier à Vayrac, qui se rendait à Brive en side-car, a heurté une voiture hippomobile. Le choc fut violent. Le jeune Gouygon fut précipité sur le sol et a été sérieusement blessé. Il a plusieurs côtes cassées, et l'on craint une perforation des intestins. Son père et son frère qui se trouvaient dans le side-car n'ont pas eu le moindre mal. Le cheval a été gravement blessé.

Carennac

Passage de canoës. — Ainsi que nous l'avions annoncé, dimanche est arrivée à Carennac la croisière de canoës. L'accueil de la population à l'égard des touristes a été chaleureux. Un excellent déjeuner leur a été servi à l'hôtel Bourdieu. Les équipiers ont quitté Carennac dans la journée pour se rendre à Souillac.

RENSEIGNEMENTS

Chambre d'agriculture

Voici la cotation des cours des produits agricoles pendant le mois de mai 1933, fixée au prix moyen :

Animaux de boucherie (le kilo de poids vif) : vache, 2 fr. 80 ; bœuf, 3 fr. ; veau, 6 fr. ; mouton, 3 fr. 75 ; porc, 6 fr. 75 ; poulets, 14 fr. ; lapins, 6 fr.

Animaux de vente et de trait : vaches de travail, 1.900 fr. l'unité ; bœufs de travail, 2.300 fr. l'unité ; bouvillons d'élevage, 500 à 1.500 fr.

Produits animaux : Beurre, 16 à 20 fr. le kilo ; œufs, 2 fr. 30 à 3 fr. la douzaine. Lait payé par les fabricants de beurre et fromage et les ramasseurs, 0,60 à 0 fr. 65 le litre. Prix payés par les consommateurs à Gourdon et à Cahors, 1 fr. 20 et 1 fr. 40 ; fromage de Cantal, 14 fr. le kilo.

Produits végétaux : Blé, 102 fr. ; seigle, 90 fr. ; avoine, 80 fr. ; maïs, 90 fr. ; pain, 160 fr. ; haricots, 300 fr. ; pois, 160 fr. ; fèves, 140 fr. ; noix, 160 fr. ; pommes de terre nouvelles, 150 fr. ;

fraises, 500 fr. ; cerises, 400 fr. le tout le quintal ; vin ordinaire, 175 fr. l'hectolitre.

DÉPÊCHES

Paris, 10 h. 30.

L'aviateur Mattern

Moscou. — L'aviateur Mattern, dont le sort inconnu, inspirait quelques inquiétudes, a fait savoir qu'il avait été contraint d'atterrir à 600 kilomètres de Novosibirsk. Un avion est parti à son secours.

Départ arrêté

Londres. — Le célèbre couple d'aviateurs Mollison-Johnson, voulant tenter le grand raid Londres-New-York-Bagdad, avait décidé de partir ce matin à 5 h. 30.

Mais l'avion capota au moment de décoller. Les aviateurs réussirent à se dégager indemnes, mais fortement contusionnés.

L'opinion allemande sur le nouveau pacte

Berlin. — L'opinion allemande est satisfaite de la coopération que le pacte à quatre va instaurer entre les quatre grandes puissances.

On espère qu'après une phase critique, l'Europe va enfin connaître une période de calme.

Bâti à chaux et à sable

On dirait plus justement « bâti de chaux et de phosphate » car ces éléments sont les plus nécessaires à notre organisme. Incorporés à un extrait concentré de quinquina, kola, quassia, la chaux et le phosphate sous une forme assimilable, donnent à la Quintonine un pouvoir reconstituant incomparable, sous l'influence duquel disparaissent la fatigue, la faiblesse, le manque d'appétit, les idées noires, les migraines. Un flacon de Quintonine coûte seulement 4 fr. 95. Ttes Phies et Phie Orliac à Cahors.

AVIS

Monsieur MIGNOT Louis, ex-associé de Monsieur MAZILLIE, prévient sa fidèle clientèle qu'il exploite seul une entreprise de maçonnerie ayant pour but la construction et toutes les réparations de maisons à des prix modérés. S'adresser : 13, rue Fondue-Haute

MESDAMES,

Toujours empressée à satisfaire son élégante clientèle, Madams CÉLIE, Parfumerie, à l'honneur de vous informer qu'à la suite de nombreux demandes, une Première Assistante de

l'Université de Beauté CÉDIE, 39, Avenue des Champs-Élysées, Paris, se tiendra à votre entière disposition du 12 au 17 juin inclus, pour donner gratuitement tous soins et conseils concernant la Beauté.

Parfumerie Denise

5, rue Maréchal-Joffre, CAHORS

ON DEMANDE A LOUER

Appartement

4 pièces, au rez-de-chaussée
AVEC EAU, GAZ, ÉLECTRICITÉ
S'adresser : Bureau du Journal



LA PHOSPHIODE GARNAL

Médication iodotannique phosphatée

Remplace l'Huile de foie de Morue

PRIX DU FLACON :

15 francs

Un seul modèle de Flacon

GRANDEUR UNIQUE

EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES

Feuilleton du « Journal du Lot » 11

VIOLETTA

Roman d'amour

par Maxime LATOUR

Première Partie

Amour perdu

CHAPITRE VIII

SUR LA ROUTE

Puis, tournant son cheval, il le remit en marche dans le sens inverse de celui qu'avait pris l'auto.

Et tout en s'éloignant, au galop de sa monture, il murmurait : — Mais que peut bien faire la nièce des Péréda dans la voiture de ce garçon ?

CHAPITRE IX

LE CŒUR EN PEINE

— Où donc est Isabelle, mère ? avait demandé Alonso lorsque Anunciata était venue rejoindre son mari et Garcian.

— Elle avait pris froid à rester immobile après la danse, je l'ai envoyée se coucher expliqua simplement Anunciata.

— Mais elle n'est pas malade ? s'était inquiété Péréda.

— Non, fatiguée seulement.

Et la fête s'était achevée sans que nul ne se souciât de la jeune fille, sauf Alonso qui, nullement informé des projets de mariage qu'on venait de faire à son insu, eût déjà voulu être au lendemain pour reprendre avec sa cousine le duo d'amour interrompu.

L'orchestre, après une dernière farandole effrénée, avait tu ses accents entraînants, et, maintenant, sous la lune blanche, par petits groupes, chacun rentrait chez soi.

Une fois la porte refermée et la lampe allumée, José Péréda se dirigea vers la chambre d'Isabelle.

— Laisse-la donc dormir en paix, conseilla-t-il Anunciata.

— Je ne la réveillerai pas, s'entêta Péréda. Je veux voir si elle n'a pas la fièvre.

Doucement, il avait poussé la porte. La lumière de la lampe, restée dans la pièce voisine, perçait à peine les ténèbres de la chambre de la jeune fille.

Le cultivateur se dirigea vers le lit. Soudain, un cri lui échappa :

— Mais elle n'est pas là ! — Alonso, au cri de son père, avait saisi la lampe et faisait irruption dans la chambre dont il éclairait aussitôt les moindres recoins.

— Comment, elle n'est pas rentrée ! Alors où est-elle, mon Dieu, où est-elle ? gémit le jeune homme. Péréda était aussi inquiet, aussi

désolé que son fils, et déjà, tous deux, cherchant à percer ce mystère, se livraient aux suppositions les plus extraordinaires.

Les servantes de la maison rentraient à leur tour de la fête et leurs rires résonnaient au dehors.

José, les ayant appelées, leur demanda si la jeune fille n'était pas avec elles, ou si seulement elles ne l'avaient pas vue s'attarder à la terrasse.

Elles ne purent répondre que négativement.

— Il faut fouiller la maison, chercher partout, ordonna Péréda. Maîtres et servantes explorèrent les moindres recoins de la vaste demeure sous l'œil aigu et railleur d'Anunciata.

— Elle n'y est pas ! se lamentait Alonso. Il lui sera arrivé un accident, un malheur, peut-être !

Et soudain, il décidait : — Je vais la chercher !

— Je l'accompagne, mon fils, déclara solennellement José.

Mais sa femme s'était dressée devant eux.

— Vous n'allez pas sortir à une heure pareille pour courir après cette petite rien du tout, siffila-t-elle. Dans un même élan les deux hommes se dressèrent, criant ensemble :

— Mère ! — Anunciata ! — Mais elle, décidée à saper l'amour naissant qu'elle avait surpris, ripostait :

— Je sais ce que je dis, allez. C'est une coureuse, une fille de rien, votre Isabelle !

Frémissant d'indignation, Péréda interrompit sa femme.

— Je te défends de parler mal de cette petite ! ordonna-t-il.

— C'est faux, ne put s'empêcher de crier Alonso.

— Mon pauvre petit, tu as bien tort de l'entêter dans tes illusions sur cette petite qui ne vaut guère la peine qu'on s'occupe d'elle.

Le ton de commisération de sa mère troubla

GRANDE MAISON DE
TEINTURE NETTOYAGE
de tous vêtements,
tissus, chapeaux, etc...
Nettoyage et remise à neuf de vêtements de cuir.
Teintures de fourrures.
Nettoyage d'ameublements, etc...
ENVOI TOUTS LES SAMEDIS
Travail soigné
Dépôt pour Cahors :
Madame Louis BONNET
2, rue des Capucins

DÉMÉNAGEMENT AUTO
vers PARIS
Prix spécial si vous
me laissez choix date sur 15 jours
Ec. CORVISIER, ASNIÈRES, (Seine).

1.500 fr. p. mois à AGENTS p. placem.
Huiles Autos, Graissages. **PAL-**
MARIUM OIL, SALON de PROVENCE.

Bibliographie

Vient de paraître :

DANS LA TOURMENTE
REVOLUTIONNAIRE
par Eugène Sol

Episodes de la guerre religieuse qui sévit dans le Lot au temps de la Révolution. — L'activité des clubs et le rôle des représentants en mission. — L'exercice clandestin du culte. — Arrestations et condamnations à mort. — Un tribunal de sang : LE TRIBUNAL REVOLUTIONNAIRE ; ses procédés, ses victimes, etc., etc...

Cahors, Librairie RICARD, superbe in-8° raisin, de 420 pages. Prix 30 fr.

LES ANNALES

Que de noms éclatants au sommaire des Annales du 2 juin ! C'est d'abord un portrait de François Mauriac, par André Maurois. Du célèbre auteur, académicien d'hier, une grande nouvelle : le *Drôle*. D'Edouard Herriot, un bel article sur le Millénaire de la Normandie. De Gérard Bauër, La Grande Semaine de Genève. D'Yvonne Sarcey, un émouvant rappel de l'affaire Seznec. De Hervé Lauvick, La Coupe Deutsch, etc., etc. Le tout, magnifiquement illustré. En vente partout : 2 francs.

Larousse Mensuel

Sommaire du n° 316 — Juin 1933
Election et réception d'Abel Bonnard à l'Académie française, par M. Félix Guirand. — Brécéliande, par M. Pierre Guéguen. — Les Catastrophes maritimes et la sécurité de la vie humaine en mer, par M. Ed. de Geoffroy. Jules Chéret, par M. Maximilien Gauthier. — Mme Elisabeth de France, par M. Claude Barjac. — Enseignement primaire, par M. Léon Abensour. — L'illumination des monuments par couleurs fondantes, par M. Fernand Lot. — Réforme du jury, par M. L. Huguency. — Yougoslavie, par M. Albert Mousset. — Le mois littéraire, scientifique, historique et juridique, cinématographique, théâtral, musical et artistique, 40 gravures et 1 carte en noir. Mots croisés. Le numéro, 4 francs, chez tous les libraires et Librairie Larousse, 13 à 21, rue Montparnasse, Paris 6°.

« AVENTURES »

ORJE LEHMANN, DÉTECTIVE
Roman par Dolly BRUCH
Traduit de Vallemard
par Armand PIERHAL

Pendant toute son enfance, Orje Lehmann s'est passionné pour les romans policiers ; il a rêvé, à l'instar de Bill Parker, le roi des détectives, son héros favori, de devenir un célèbre détective avec des knickerbockers, une casquette et une grosse pipe. Sa vocation semble hélas contrariée à treize ans il a bien à lui seul assuré la capture d'un cambrioleur redoutable, mais aucune agence privée n'a recherché ni accepté sa collaboration et la police officielle se rit de son imagination. Effondré par l'échec de son plus cher projet, Orje accepte à quinze ans la première situation qui lui est offerte et c'est ainsi que de détective il se trouve un beau jour garçon coiffeur dans un trou perdu de Thuringe.

Bien modeste cadre pour son génie policier, que ce Grosslammersbach trop tranquille où la vie semble se partager entre Lieschen Dippel, la « sirène », la trop jolie fille de H.A. Dippel le gros négociant, Bock qui en est amoureux, Butenchen jeune et élégant employé de la fabrique de porcelaine et M. de Harnisch, châtelain du village indépendant et riche qui devient bientôt le meilleur ami du jeune soiffeur. Orje a beau chercher dans la conversation de ses clients l'incident, la leur qui lui permettraient de mettre à l'épreuve ses talents de policier. Rien, jamais rien, et la vie se déroule dans le calme le plus désespérant.

Un jour, enfin, événement dans Grosslammersbach. Butenchen est accusé d'avoir volé mille marks qu'il s'était chargé de remettre à Dippel. Le reçu qu'il prétend avoir restitué introuvable et atterré, Butenchen part chercher cette somme dans sa famille. Sa comptabilité vérifiée pendant son absence est reconnue parsemée d'erreurs, aucun doute c'est un escroc et la police officielle est lancée à ses trousses. Le commissaire local Grimm, strict autant que maladroit, commet bêtise sur bêtise. Un rubis superbe est trouvé chez Lieschen Dippel, Bock, soupçonné de cet achat, est arrêté puis relâché faute de preuves. Dippel

est à son tour soupçonné. Mais l'enquête va se clore, car l'on apprend le suicide de Butenchen à Monaco ; cette mort n'est-elle pas la plus formelle des accusations ?

Orje Lehmann qui n'a cessé de travailler dans l'ombre, n'a pu apporter encore aucun élément décisif ; mais il ne croit pas plus à la mort qu'à la culpabilité de Butenchen. Inlassablement il poursuit ses recherches, il a maintenant la pipe, la casquette et les knickerbockers de Bill Parker, n'est-il pas un vrai détective ? Il en est même le roi et le benjamin, tel est le titre dont le salue la police officielle lorsqu'à la dernière audience il dévoile le sombre mystère de Grosslammersbach en même temps qu'il ramène le mort vivant de Monte-Carlo.

Un roman vivant, plein d'humour et d'entrain que la finesse du jugement d'un enfant fait rebondir en mille péripéties pittoresques ou tragiques.

Un volume in-16, sous couverture illustrée. Prix : 6 fr. — En vente à la librairie Plon, 8, rue Garancière, Paris-6°, et dans toutes les bonnes librairies.

Chemins de fer de l'Etat du Midi et de Paris à Orléans

Voyages circulaires à itinéraires facultatifs

En vue de faciliter les voyages, excursions et villégiatures sur les Réseaux de l'Etat, du Midi et de Paris à Orléans, il est délivré toute l'année, sur demande préalable présentée 3 heures à l'avance dans les gares importantes de ces Réseaux et 3 jours dans les autres, des carnets de 1^{re}, 2^e et 3^e classes pour voyages circulaires à prix réduits, la réduction pouvant atteindre dans certains cas 30 0/0 sur le plein tarif.

La plus grande latitude est laissée au voyageur pour l'établissement de son itinéraire qu'il fixe lui-même à son gré, sous la seule condition de revenir en fin de voyage à son point de départ, après avoir effectué un trajet d'au moins 500 kilomètres. C'est ainsi que le parcours peut comporter des sections empruntées deux fois, soit une fois dans chaque sens, soit deux fois dans le même sens ; qu'il peut comporter des solutions de continuité dans le parcours sans que les parcours non effectués comptent dans le nombre de kilomètres servant de base à l'établissement du prix du carnet.

Quant à la validité, qui est au minimum de 30 jours, elle peut même atteindre 45 ou 60 jours suivant la longueur du voyage, avec faculté de prolongation de moitié.

Chemins de fer de Paris à Orléans et du Midi

Relations rapides entre Paris-Quai d'Orsay et la station thermale et climatique de Luchon (Superbagnères) à partir du 10 juin 1933.

Pendant la saison d'été 1933, des relations très rapides sont établies entre Paris-Quai d'Orsay et la station thermale de Luchon (Superbagnères) via Montauban-Toulouse, du 10 juin au 30 septembre au départ de Paris et du 11 juin au 1^{er} octobre au départ de Luchon.

Train rapide de 1^{re} et 2^e classes comportant des voitures directes 1^{re} et 2^e classes avec Lits-Toilette et compartiments à couchettes en 1^{re} classe. Wagon-Restaurant de Paris à Vierzon et vice-versa.

Aller. — Paris-Quai d'Orsay dép. 19 h. 20 (au lieu de 17 h. 21) ou 19 h. 25 les jours de circulation du train 10067 — Luchon (Superbagnères) arr. 7 h. 45 (du 11 juin au 11 juillet arrivée à 9 h. 15).

Retour. — Luchon (Superbagnères) dép. 20 h. 24 (du 11 juin au 11 juillet départ à 17 h. 45) — Paris-Quai d'Orsay arr. 9 h. 15 (au lieu de 10 h. 15).

Chemin de fer de Paris à Orléans

ETE 1933 Bas-Limousin et Quercy

Circuits automobiles au départ de Brive et de Rocamadour 1^{er} juillet — 25 septembre

Brive-la-Gaillarde et Rocamadour sont les principaux centres touristiques du Bas-Limousin et du Quercy, deux régions limitrophes dont les sites et les monuments sont très variés.

De Brive, des circuits automobiles permettent d'atteindre le Haut-Quercy qui occupe le nord du département du Lot, de parcourir les vallées de la Vézère ou de la Dordogne, d'atteindre les paysages de la Corrèze à la limite de l'Auvergne.

De Rocamadour, deux circuits trihebdomadaires d'une journée, au prix de 35 à 40 francs, se dirigent l'un vers Martel, Souillac, Lacave, l'autre vers Padirac, Autoire, St-Céré, les Grottes de Presque.

Pour renseignements et billets s'adresser : aux Agences de la Compagnie d'Orléans, 16, Boulevard des Capucines et 126, Boulevard Raspail ou à la Maison de France, 101, avenue des Champs-Élysées, à Paris ; au bureau de l'Union Nationale des Agences de Voyages à la gare de Paris-Quai d'Orsay ; à la gare de Rocamadour et aux principales gares du réseau d'Orléans.

Le nombre des places est limité. Location et billets aux bureaux de Société des Autocars Rocamadour-Padirac à Rocamadour-Gare et Rocamadour-Ville (Lot).

Imp. COUESLANT (Personnel intéressé)
Le Co-gérant : L. PARAZINES.

ETE 1933

Service à partir du 15 mai 1933

Relations rapides et directes de Paris (Quai d'Orsay) à Barcelone par Limoges-Toulouse-Narbonne, Bas-Limousin et Quercy.

Billets directs simples et d'aller et retour

Enregistrement direct des bagages

Deux services journaliers par trains rapides avec le seul changement de train de la frontière

1^{er} service. « Barcelone-Express », — En France, 1^{re} et 2^e cl. (Wagons-lits de 1^{re} et 2^e classes de Paris à Port-Bou, Wagon-Restaurant de Paris à Vierzon et de Port-Bou à Barcelone). Départ de Paris-Quai d'Orsay : 19 h. 20.

En Espagne train de 1^{re} et 3^e classes et voiture Salon Pullman. Arrivée à Barcelone 12 h. 10.

2^e service. — Toutes classes en France, 1^{re} et 3^e classes en Espagne. (Wagons-Lits de 1^{re} et 2^e classes de Paris à Toulouse. Wagon-Restaurant de Toulouse à Cerbère et de Port-Bou à Barcelone).

Départ de Paris-Quai d'Orsay : 21 h. 10. Arrivée à Barcelone : 19 h. 18.

Autre service journalier par trains rapides toutes classes (1^{re}, 3^e classes en Espagne).

Changement de train à Toulouse, Narbonne et Port-Bou.

Départ de Paris-Quai d'Orsay : 9 h. 55.

Arrivée à Barcelone : 7 h. 53.

(Wagon-Restaurant Paris-Toulouse).

Nota. — Un service de bateau à lieu tous les jours sauf le dimanche entre Barcelone et Palma (Iles Baléares). Départ de Barcelone à 21 heures ; arrivée à Palma à 7 heures le lendemain matin.

Transport des animaux vivants

Dans toutes les gares de la Compagnie du Chemin de fer de Paris à Orléans ouvertes au trafic des animaux vivants en grande ou en petite vitesse :

Vous pouvez, toute l'année, expédier et charger, prendre livraison et décharger les animaux, les dimanches et jours fériés comme les autres jours.

La route des Monts d'Auvergne au départ du Centre Touristique de Rocamadour (Lot)

Du 3 juillet au 11 septembre 1933, Rocamadour, pèlerinage célèbre dans une situation merveilleuse, centre d'excursions dans le pittoresque Haut-Quercy, le point de départ d'un circuit vers les Gorges du Tarn, est également la tête de ligne d'un circuit automobile vers les Monts d'Auvergne par la région si belle mais trop peu connue du Bas-Limousin.

En 3 journées, le voyage parcourt des sites délicieux : Brive, la vallée de la Haute-Dordogne, les stations thermales de La Bourboule et du Mont-Dore, le Massif du Cantal, Murat, Le Lioran, la vallée de la Cère, Aurillac, Salers et les rives de la Dordogne.

Prix du transport, pour les trois journées, 350 fr.

(Parcours partiels acceptés dans la mesure des places disponibles).

Pour tous renseignements, s'adresser : Aux Agences de la Compagnie d'Orléans, 16 Bd des Capucines et 126, Bd Raspail, ou la Maison de France, 101, avenue des Champs-Élysées, à Paris ; au Bureau de Tourisme de l'Union Nationale des Agences de Voyages à la gare de Paris-Quai d'Orsay ; aux principales gares du réseau d'Orléans ; aux « Autocars Rocamadour-Padirac », à Rocamadour (Lot) ; aux principales Agences de Voyages.

Pour visiter les Gorges du Tarn partez de Rocamadour

Rocamadour, dans une situation merveilleuse, pèlerinage célèbre et centre parfait d'excursions dans le Haut-Quercy, est aussi le célèbre point de départ pour un voyage aux Gorges du Tarn au moyen du circuit automobile organisé par la Cie d'Orléans. Un ensemble de sites pittoresques relie en effet le Haut-Quercy à cette région si curieuse et le circuit ramène le voyageur par le beau pays de l'Albigeois et du Rouergue.

Le circuit fonctionne du 4 juin au 12 septembre 1933 ; il permet notamment la visite du gouffre de Padirac, de Conques, de la vallée du Lot, des gorges du Tarn entre Sainte-Enimie et Le Rozier, de la Grotte de l'Aven Armand, de Millau et St-Affrique, d'Albi, de Villefranche-de-Rouergue et Cahors, des décors changeants du panorama d'Ambialet et des vallées du Lot et du Célé.

Prix de transport pour les parcours complets : 445 fr. (Supplément de 12 francs pour le trajet en barque, de la Malène au cirque des Baumes). Parcours partiels acceptés dans la mesure des places disponibles aux étapes.

Pour renseignements et billets s'adresser aux Agences de la Cie d'Orléans, 16, Boulevard des Capucines et 126, Boulevard Raspail, ou à la Maison de France, 101, avenue des Champs-Élysées, à Paris ; au bureau de Tourisme de l'Union Nationale des Agences de Voyages à la gare de Paris-Quai d'Orsay ; aux principales gares du réseau d'Orléans ; à M. Lalo, à Gramat ou à Rocamadour-gare (Lot) ; aux principales Agences de Voyages.

Transports avec date de livraison garantie

Voulez-vous que vos transports soient acheminés rapidement et arrivent à destination à la date précise qui vous convient ?

Revenez donc sur votre déclaration d'expédition le tarif spécial pour les transports avec date de livraison garantie.

Ce tarif, applicable, sur relations désignées, aux envois effectués par wagon complet ou par expédition d'au moins 4.000 kilos, prévoit, moyennant une légère majoration des prix de transport, l'acheminement rapide et la remise des marchandises au destinataire à une date que le chemin de fer garantit.

Pour tous renseignements complémentaires, adressez-vous aux Services Commerciaux de la Compagnie d'Orléans, 1, place Valhubert, à Paris (13°).

IMPRIMERIE A. COUESLANT

SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 1.000.000 DE FRANCS

(Personnel intéressé)

CAHORS (Lot)

1, RUE DES CAPUCINS, 1

INSTALLATION MODERNE

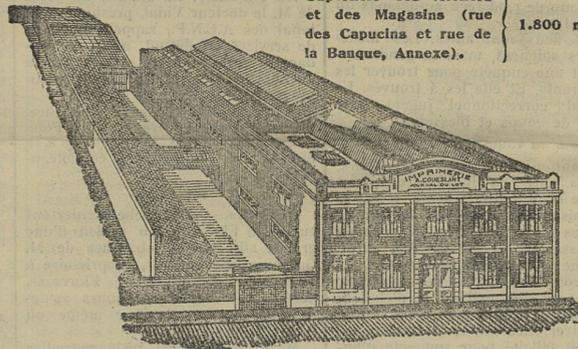
NEUF LINOTYPES

22 PRESSES

LIVRAISON RAPIDE

— PRIX MODÉRÉS —

Superficie des Ateliers et des Magasins (rue des Capucins et rue de la Banque, Annexe). 1.800 m²



LA PHOSPHIODE GARNAL

remplace avantageusement l'HUILE DE FOIE DE MORUE et les préparations iodotanniques phosphatées

POUR LA GUÉRISON DES :

Enfants faibles, Personnes délicates, Malades, Grippés et Convalescents

LYMPHATISME : Glandes, Gourmes des enfants, Sécrétion purulente des yeux et des oreilles.

MALADIES DES OS : Rachitisme, Scrofule des enfants.

MALADIES DE LA POITRINE : Coqueluche, Toux persistante, Grippe, Bronchite, Asthme, Catarrhe chronique, Angine de poitrine, Tuberculose.

ANÉMIE : Faiblesse générale, Manque d'appétit, Formation difficile des jeunes filles, Règles anormales ou douloureuses, Désordres de l'âge critique.

NEURASTHÉNIE. — CONVALESCENCE : des maladies infectieuses, Grippe, Influenza, Fièvre typhoïde.

PRIX DU FLACON : 15 francs

LA PHOSPHIODE GARNAL ET LE CORPS MÉDICAL

Le D^r ORTEL, Ancien Extérieur des Hôpitaux de Paris, Docteur en Médecine de la Faculté de Paris, écrit :

« Le RECONSTITUANT et le DÉPURATIF le plus énergique et le plus agréable est sans contredit le PHOSPHIODE GARNAL. C'est de l'Huile de Foie de Morue concentrée et débarrassée des corps gras qui la rendent indigeste et désagréable à prendre.

Chaque flacon de PHOSPHIODE GARNAL renferme les principes dépuratifs et fortifiants contenus dans cinq litres d'Huile de Foie de Morue associés à du Phosphate de Chaux assimilable et à de l'Iode à l'état naissant.

Comme toutes les bonnes préparations pharmaceutiques, la PHOSPHIODE GARNAL est l'objet de contrefaçons ; pour éviter d'être victime d'une tromperie sur l'origine et sur les qualités du produit, malades exigez sur l'étiquette le nom du préparateur. Il n'existe d'autre Phosphiode que la PHOSPHIODE GARNAL, préparé, 97, Boulevard Gambetta, Cahors.

La PHOSPHIODE GARNAL fortifie les enfants faibles, fait disparaître les engorgements ganglionnaires, fortifie les os.

C'est le grand remède contre l'Anémie et les Pâles couleurs.

Son action réconfortante sur le système nerveux en fait un spécifique contre la neurasthénie.

Par son iode, elle s'impose aux personnes atteintes de rhumatismes, de bronchites aiguës ou chroniques, et de toutes les affections de poitrine.

Administrée aux convalescents, elle hâte le retour des forces, stimule l'appétit, fortifie les bronches.

LABORATOIRE DE LA PHOSPHIODE GARNAL, 97, Boulevard Gambetta, CAHORS